



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mercredi 28 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
23/02/2024	23/02/2024	19	10	14	16

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe	X		
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie		X	Mme MALARTRE Eloïse
Mr FARGES Cédric		X	
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas		X	
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion		X	
Mr SIRET Gérard		X	M. PELIZZON Philippe
Mme MARTINEZ Francine	X		
Secrétaire de séance	Mr ANGOSTO Richard		

Délibération n°2024-02-28-04

Résultat du vote 16 pour

Objet : Tarifs municipaux

Vu la délibération du 24/01/2023 fixant les tarifs communaux.

Il est proposé au membre du conseil municipal de réviser les tarifs municipaux en se basant sur le taux d'inflation des dernières fixations de prix et en arrondissant à l'euro supérieur et sur l'augmentation du coût de l'électricité pour les tarifs de raccordement à une prise électrique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ **DECIDE** de fixer les tarifs municipaux comme suit :

I/ DROIT DE PLACE

MARCHÉ	TARIF 2023	TARIF 2024
Non abonnés		
Tarif passager pour forains étalagistes par demi-journée et dont l'étal est inférieur à 2 mètres	3,20 €	3,40 €
Tarif passager pour forains étalagistes par demi-journée et dont l'étal est supérieur à 2 mètres	3,20 € + 2,15 € par mètre supplémentaire	3,40 € + 2,30 € par mètre supplémentaire
Abonnés		
Forfait annuel pour un emplacement d'une demi-journée par semaine	110,00 €	115,00 €
Forfait annuel pour deux emplacements d'une demi-journée par semaine	166,00 €	174,00 €
Forfait annuel pour trois emplacements d'une demi-journée par semaine	221,00 €	232,00 €
MARCHE - RACCORDEMENT A UNE PRISE ELECTRIQUE	TARIF 2023	TARIF 2024
Non abonnés		
Raccordement par demi-journée pour les non abonnés	2,15 €	2,50 €
Abonnés		
Forfait annuel pour un emplacement d'une demi-journée par semaine	12,00 €	14,00 €
Forfait annuel pour deux emplacements d'une demi-journée par semaine	23,00 €	26,00 €
Forfait annuel pour trois emplacements d'une demi-journée par semaine	33,00 €	38,00 €
CIRQUE	TARIF 2023	TARIF 2024
Forfait par jour	33,00 €	35,00 €
CAMION MAGASIN	TARIF 2023	TARIF 2024
Forfait par jour	33,00 €	35,00 €
VIDE GRENIER	TARIF 2022	TARIF 2023
Etal de 12 m ²	12,00 €	13,00 €

II/ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DEBIT DE BOISSON	TARIF 2024
Redevance d'occupation du domaine public pour distributeur de boisson	640,00 €

III/ LOCATION DE SALLE ET DE MATERIEL

LOCATION DE SALLE	TARIF 2023	TARIF 2024
Utilisation complete (grande et petite salle)		
Caution	883,00 €	926,00 €
Arrhes (à la réservation)	50% des droits d'utilisation	50% des droits d'utilisation
Catégorie 1 : Associations locales (loi 1901) pour leurs diverses manifestations et personnes publiques ou privées organisant des manifestations à l'initiative de la commune.	Gratuit jusqu'à 3 utilisations par an. A partir de la 4ème utilisation : 110,00 € la journée et 166,00 € pour le we	Gratuit jusqu'à 3 utilisations par an. A partir de la 4ème utilisation : 115,00 € la journée et 174,00 € pour le we
Catégorie 2 : Association Age d'Or.	Gratuit jusqu'à 8 utilisations par an. A partir de la 9ème utilisation : 110 € la journée et 166 € pour le we	Gratuit jusqu'à 8 utilisations par an. A partir de la 9ème utilisation : 115 € la journée et 174 € pour le we
Catégorie 3 : Habitants de la commune pour leurs fêtes de famille dont les principaux intéressés devront être domiciliés sur le commune (pour une location par foyer et par an sur présentation d'un justificatif de domicile).	276,00 €	290,00 €
Catégorie 4 : Associations cantonales, de bienfaisance, groupements et amicales qui dépendent d'administrations ou comités d'entreprises.	387,00 €	406,00 €
Utilisation de la petite salle		
Catégorie 1 : Associations locales	Gratuit	
Les associations "Age d'Or" et "Briatexte Ensemble" qui utilisent l'Espace Culture et Loisirs plusieurs fois par semaine pour leur fonctionnement devront utiliser la petite salle de préférence et ne paieront pas de frais d'utilisation. Par contre, "Briatexte Ensemble" rentrera dans les règles de la 1ère catégorie et l'Age d'Or dans celle de la 2ème catégorie pour leurs manifestations (lotos, repas, bals...).		
LOCATION DE BUREAU		
Mairie		
TARIF 2023		
Location de bureau de la mairie (tarif à l'heure) ou 40 € la demi-journée	20,00 €	21,00 €
PRÊT DE MATERIEL		
TARIF 2023		
Parquet		
TARIF 2023		
Caution	552,00 €	579,00 €
Pour associations et collectivités	276,00 €	290,00 €
Barnum		
TARIF 2023		
Caution	1 103,00 €	1 157,00 €
Pour associations locales	Gratuit	Gratuit
Pour communes du groupement de commande : Busque, Montans, Parisot Peyrole et Puybegon	Gratuit	Gratuit
Pas de prêt pour les autres catégories		
Tables et chaises		
TARIF 2023		
Caution	110,00 €	115,00 €
Pour associations locales et habitants de la commune	Gratuit	Gratuit
Friteuse		
TARIF 2023		
Caution	214,00 €	225,00 €
Pour associations locales	Gratuit	Gratuit

IV/ CIMETIERE

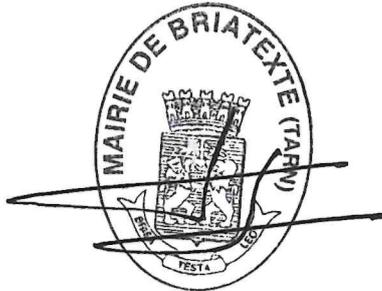
CONCESSION CIMETIERE	TARIF 2023	TARIF 2024
Taxe de caveau provisoire < ou = à 6 mois	Gratuit	Gratuit
Taxe de caveau provisoire par tranche de 30 jours au-delà de 6 mois	110,00 €	115,00 €
Concession terrain 15 ans	110 € le m ²	115 € le m ²
Concession terrain 30 ans	166 € le m ²	174 € le m ²
CONCESSION COLUMBARIUM	TARIF 2023	TARIF 2023
Case de columbarium concession 15 ans	221,00 €	232,00 €
Case de columbarium concession 30 ans	331,00 €	347,00 €

V/ FRAIS DE FOURRIERE

FRAIS FOURRIERE	TARIF 2023	TARIF 2024
Forfait pour capture de chien errant du lundi au vendredi	78,00 €	82,00 €
Forfait pour capture de chien errant week-end et jours fériés	117,00 €	123,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Le secrétaire de séance